



## CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR

### ➤ Pour les personnes physiques :

Etes-vous exploitant à titre principal ? (voir attestation MSA)  oui  non

Bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur (JA) (bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de signature de cet imprimé depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA) :  oui  non

Si oui, précisez : Date de conformité de l'installation (CJA) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)

Ce projet s'inscrit-il dans votre plan de développement du dossier d'installation (DJA) :  oui  non

Pour les non « JA », êtes-vous installé depuis moins de 5 ans ? (donc « Nouvel Installé » ou « NI » : voir date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation)  oui  non

Si oui, indiquez la date d'installation : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

➤ Pour les personnes morales : Nombre d'associés - exploitants : |\_|\_| Nombre d'exploitations regroupées : |\_|\_|

Nom et prénom des associés exploitants Ou dénomination sociale <i>(cas des fondations, des associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement et de recherche agricole) remplissant les conditions d'âge (1)</i>	N° SIRET Ou N° PACAGE	Date de naissance	JA (2) Si oui, cochez la case et indiquez la date	NI (3) Si oui, cochez la case et indiquez la date	Projet inscrit dans votre plan de développement JA
			<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/> :	<input type="checkbox"/>

(1) Avoir au moins 18 ans et n'ayant pas atteint l'âge prévu à l'article D. 161-2-1-9 du code de la sécurité sociale au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de la demande. Au moins un des associés doit remplir cette condition.

(2) JA : bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé depuis moins de 5 ans par rapport à la date figurant sur votre certificat de conformité CJA

(3) NI : Nouvel Installé : Installé depuis moins de 5 ans (date d'inscription à la MSA en tant que chef d'exploitation)

## CRITERES DE SELECTION DES DOSSIERS

Le dossier concerne-t-il un projet de **priorité 1** tel que défini par le règlement d'intervention régional Area PMBE 2014 ?  Oui  Non

Si oui, quel type de projet ? (Cochez la case correspondante) :

### 1 - Projets structurants (précisez le type de projet) :

#### Filière herbivore :

- Création d'une salle de traite nouvelle génération en atelier bovins-ovins-caprins (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Construction ou aménagement d'une salle de tétée en veaux sous la mère (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Projets liés à une augmentation de la production (au moins 20% du nombre de femelles adultes ou du nombre de places à l'engraissement) en atelier bovins-ovins-caprins,
- Projets comprenant l'automatisation de la distribution des aliments ou des fourrages,
- Projets de « bâtiments d'élevage d'avenir » (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Création d'un atelier de fabrication d'aliments à la ferme,
- Création d'un atelier d'un bâtiment de séchage en grange,
- Création d'un élevage herbivore dans une exploitation qui n'en avait pas jusqu'alors.

#### Filière volaille :

- Création d'un bâtiment croissance « prêt à gaver » nouvelle génération (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Projets permettant une augmentation des volumes de production :
- . pour les volailles et palmipèdes en élevage : augmentation du bâti d'au moins 120 m<sup>2</sup>
- . pour les palmipèdes gavage : augmentation de 10% du nombre de places
- . pour les columbidés (pigeons) : augmentation d'au moins 150 couples de pigeons
- Projets de bâtiment de type « basse consommation », permettant une économie d'énergie sur l'ensemble des bâtiments de même type volaille de l'exploitation, comprenant une justification technique démontrant l'atteinte d'un seuil de performance (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Création d'un atelier de fabrication d'aliments à la ferme,
- Création d'un élevage de volaille dans une exploitation qui n'en avait pas jusqu'alors.

#### Filière porcine :

- Projets permettant une augmentation d'au moins 15% des volumes de production de l'atelier porcin :
- . pour le naissage : augmentation du nombre de places de truies d'au moins 15%,
- . pour le naissage-engraissement : augmentation d'au moins 15% du nombre de places de truies et/ou augmentation du nombre de places de post-sevrage-engraissement,
- . pour le post-sevrage : augmentation du nombre de post-sevrage d'au moins 15%.

- Projets de bâtiment de type « basse consommation » permettant une économie d'énergie sur l'ensemble des bâtiments porcins de l'exploitation, comprenant une notre technique démontrant l'atteinte d'un seuil de performance (annexe 4 règlement d'intervention régional),
- Création d'un atelier de fabrication d'aliments à la ferme,
- Création d'un atelier porcin en race locale dans une exploitation qui n'en avait pas jusqu'alors,
- Création d'un élevage porcin dans une exploitation qui n'en avait pas jusqu'alors.

**2. Présence d'un nouvel agriculteur (JA ou NI)**

**3. Projets comportant exclusivement des investissements environnementaux**

**4. Projets situés sur des zones à enjeu environnemental particulier :**

- projets en lien avec les enjeux des PAT validés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (investissements liés à la gestion des effluents d'élevage)
- projets prévoyant le compostage des effluents dans la zone du fuseau des Nives,
- projets localisés dans les communes nouvellement classées en zone vulnérable aux nitrates par l'arrêté du 31/12/2012, qui comportent des investissements de mise aux normes réglementaire,
- projets localisés sur les communes maintenues classées en zone vulnérable aux nitrates par l'arrêté du 31/12/2012, qui comportent des investissements rendus directement nécessaires par les évolutions réglementaires du 5<sup>ème</sup> Programme d'Actions par rapport aux précédents programmes,
- projets en lien avec le cahier des charges (volet paysager) de la zone "Grand site Vallée de la Vézère".

**5. Projets dans des exploitations en Agriculture Biologique ou en conversion**

**6. Projets de construction d'un bâtiment neuf tout bois ou bardé bois**

Si non, le dossier concerne-t-il un projet de **priorité 2** ? :

Oui  Non

### JUSTIFICATION(S) TECHNIQUE(S) DES PROJETS STRUCTURANTS

Compléter cet encadré pour tous les projets structurants

### PERIODICITE DE L'AIDE AREA PMBE (cas dérogatoire)

Vous a-t-il été attribué une aide au titre d'AREA-PMBE depuis moins de 5 ans ?  Non  Oui

Si oui ce nouveau projet est-il en lien avec :

- dispositions spécifiques applicables aux jeunes agriculteurs et en cas de reprise ou de restructuration d'exploitations  Non  Oui
- des investissements sur le bien-être des canards et des oies en salle de gavage  Non  Oui
- des investissements exclusivement de la catégorie « gestion des effluents » et de « couverture des ouvrages de stockage des effluents » en lien avec le 5<sup>ème</sup> programme d'action concernant la Directive Nitrates  Non  Oui
- un projet en zone PAT aidé en top-up par l'Agence de l'eau Adour Garonne  Non  Oui
- des investissements à un projet de développement de race à faible effectif  Non  Oui

## CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

**a) Localisation du siège de l'exploitation :**  Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

**b) Zone du siège de votre exploitation :**

- Zone défavorisée :  oui  non Si oui, préciser :  défavorisée simple  montagne

- Nouvelle Zone vulnérable :  oui  non

Si oui, préciser la date du zonage :  avant 31 décembre 2012  
 après le 31 décembre 2012

Si non, êtes-vous sur une zone ayant fait l'objet d'un déclassement ?  oui  non

- Zone de Plan d'Action Territorial (PAT) :  oui  non  Indiquer le nom du PAT :

- Zone des Nives :  Oui  Non

**c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3).**

Votre exploitation :

relève-t-elle du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ?  oui  non

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : \_\_\_\_\_

relève-t-elle du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ?  oui  non

**d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires**

**d1) normes liées à la gestion des effluents**

▪ Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

- RSD <sup>(1)</sup>
- ICPE de 4 mois <sup>(2)</sup>
- non <sup>(3)</sup>

Sinon, votre siège est en zone vulnérable et dans ce cas, disposez-vous, avant projet, des capacités agronomiques :

- oui
- non <sup>(4)</sup>

Dans les deux cas, merci d'indiquer si vous avez réalisé les travaux de mise aux normes dans le cadre d'un PMPOA :

- oui
- non

**d2) normes liées au bien-être des animaux**

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie	• oui	• non <sup>(5)</sup>
Porcs reproducteurs (truies)	• oui	• non <sup>(5)</sup>
Poules pondeuses	• oui	• non <sup>(5)</sup>

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de 1 mois et demi (1,5 mois) en Aquitaine sauf en Pyrénées Atlantiques où elle est de deux mois (2 mois)

(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

(3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, conformément à l'article 26 du règlement (CE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005 vous ne pouvez pas accéder à l'aide AREA-PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter :

- un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.

- un diagnostic AREA qui démontre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.

Si votre exploitation est située sur une zone qui a fait l'objet d'un récent déclassement de zone vulnérable, reportez-vous à la notice AREA-PMBE

(4) Dans ce cas, si vous n'êtes pas jeune agriculteur ou en zone vulnérable nouvellement classée, vous ne pouvez pas accéder à l'aide AREA-PMBE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un arrêté d'engagement juridique notifié ou en cours de notification au titre du PMPOA et qui accorde des délais de réalisation, sous réserve que ces derniers soient encore valides.

(5) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'espèce animale concernée par l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être.

(\*) unité servant à calculer l'augmentation d'effectif : les génisses ne comptent pas pour le calcul d'augmentation d'effectif. Les équins et asins ne sont pas concernés par ce calcul.

e) Effectifs	Unité de référence * (cf. circulaire du 15/11/2007)	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif concerné par le projet	Effectif total de l'exploitation après projet	Signe d'identification de de la Qualité et de l'Origine, Charte ou conditions SIQO (le cas échéant) – Préciser si Agriculture biologique Si oui, cochez la case
Vaches laitières	UGB ou effectif (précisez)				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Vaches allaitantes	UGB ou effectif (précisez)				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Génisses lait	*				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Génisses viande	*				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Taurillons ou bœufs	UGB ou effectif (précisez)				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Veaux de boucherie	UGB ou effectif (précisez)				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Brebis lait	UGB ou effectif (précisez)				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Brebis viande	UGB ou effectif (précisez)				
Chèvres	UGB ou effectif (précisez)				
Porcs reproducteurs	Anx équivalents				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Porcs engraissement	Anx équivalents				<input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> SIQO <input type="checkbox"/> Charte
Poules pondeuses	Anx équivalents				
Volailles de chair	Anx équivalents				
Palmipèdes à foie gras	Anx équivalents				
Equins	*				
Asins	*				

**f) Cas des exploitations disposant d'une certification environnementale de niveau 2 ou 3 ou AB**

- L'exploitation dispose-t-elle d'une certification environnementale de niveau 2 ou 3 ?  oui  non  
Si oui, laquelle : \_\_\_\_\_
- L'exploitation est-elle partiellement ou totalement engagée en mode de production Agriculture Biologique ?  oui  non

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

### a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

- bovin                      • ovin                      • caprin                      précisez la filière :    • lait                      • viande                      • mixte
- porcin                      • volaille maigre                      • volaille grasse                      • équin                      • asin

Si vous avez entouré plusieurs cases, veuillez préciser la production principalement concernée par le projet ainsi que la filière le cas échéant :

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

- oui    • non (si non veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux :  Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Département |\_\_|\_\_| Commune |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Lieu-dit : \_\_\_\_\_

### b) Description des travaux et du projet :

- construction neuve                      • extension d'un bâtiment existant                      • rénovation d'un bâtiment existant

Veuillez indiquer la surface construite et/ou rénovée : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Dont : • Logement des animaux     précisez : litière accumulée :    BOC <sup>(1)</sup> • oui                      • non                      Hors BOC <sup>(2)</sup> • oui                      • non

(1) BOC : bovin, ovin, caprin (2) Hors BOC : autres productions porcine, avicole...

- Autres constructions
- Locaux et matériel de traite
- Gestion des effluents d'élevage
- Insertion paysagère et Economie d'énergie
- Biosécurité

### Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : \_\_\_/ 20\_\_\_ (mois, année)                      date prévue de fin de projet : \_\_\_/ 20\_\_\_ (mois, année)

### c) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation (en euros)

Si vous avez une comptabilité :	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

**d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée**

- Nombre d'UTH : avant projet : \_\_\_\_\_ après projet : \_\_\_\_\_
- Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :
  - utilisation de bio-matériaux :
    - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
  - système de traitement alternatif des effluents :
    - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
  - amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :
    - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?
  - oui • non Temps de travail gagné estimé \_\_\_\_\_ (en heures/jour)
- Votre projet comporte-t-il des couloirs de contention des animaux bovins en particulier ?
  - oui • non
- Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?
  - oui • non
- Votre projet modifie t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?
  - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?
  - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?
  - oui • non Si oui précisez : \_\_\_\_\_
- Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAEC ?
  - oui • non Si oui précisez l'année et le type de MAE : \_\_\_\_\_
- Prévoyez-vous de faire un diagnostic énergétique de votre exploitation ?
  - oui • non Si oui, de façon concomitante ou ultérieurement ?
- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?
  - oui complètement • oui partiellement • non
  - Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu : • oui • non
  - Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue : • oui • non

**Rappeler ci-dessous les éléments indiqués dans le diagnostic-projet ou simplifié AREA-PMBE :**

Organisme ayant réalisé le DIAGNOSTIC-PROJET ou le DIAGNOSTIC SIMPLIFIE AREA : \_\_\_\_\_  
 kgN Maîtrisable /SPE : \_\_\_\_\_

**Pour la filière principale** du projet en terme de montant d'investissements :

- 1) Effectifs ou nombre de places présents : \_\_\_\_\_
- 2) Seuil ICPE : \_\_\_\_\_
- 3) Nombre de jours de stockage prévus Fumière : \_\_\_\_\_
- 4) Nombre de jours de stockage prévus Fosse : \_\_\_\_\_

## DEPENSES PREVISIONNELLES

**A saisir prochainement sur tableau Excel mis à disposition dans l'espace de consultation du Web Service Area et à rattacher au guide d'accompagnement du Web Service Area en format zippé)**

a) Bâtiment pour les élevages bovin, ovin et caprin : Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : \_\_\_\_\_ euros.

Investissements  N° de catégorie d'investissements	Logement des animaux (*) (**)		Autres constructions(*)		Locaux et matériel de traite(*)		Gestion des effluents d'élevage	Insertion paysagère et Economie d'énergie(*)		Nom des entreprises correspondant aux devis d'élevage
	① Montant HT (€)	① Auto construction	② Montant HT (€)	② Auto construction	②bis Montant HT (€)	②bis Auto construction	③ Montant HT (€)	④bis Montant HT (€)	④bis Auto construction	
Réseaux divers		.		.		.			.	
Terrassements, fondations		.		.		.			.	
Gros œuvre, maçonnerie, bardage		.		.		.			.	
Aménagements extérieurs (hors voiries)		.		.		.			.	
Matériels et équipements fixes		.		.		.			.	
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse										
Electricité, plomberie										
(***) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels										
(****) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur (montant calculé et à titre indicatif nombre d'heures)										Montant calculé de l'auto construction sur la base de 50% des fournitures
										Nombre d'heures estimées à titre indicatif
Total										

(\*) Case à cocher en cas d'auto-construction

(\*\*) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste logement des animaux. Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les ouvrages de stockage (fosse, fumière, ...), les pompes et les systèmes de traitement

(\*\*\*) Les prestations immatérielles sont prises en compte dans les différentes catégories de dépenses, dans la limite de 10% des dépenses matérielles correspondantes (NB : le diagnostic sera affecté à la catégorie 3 « gestion des effluents » mais il concerne l'ensemble du projet)

(\*\*\*\*) Evalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%



**b) Bâtiment pour les élevages porcin, avicole, équin, asin** (autres que bovin, ovin et caprin).

Veuillez indiquer le montant global de votre projet pour ces élevages : \_\_\_\_\_ euros.

Investissements  N° de d'investissements	catégorie	Logement des animaux(*) (**)		Autres constructions (*)		Locaux et matériel de traite (*)		Gestion des effluents d'élevage	Insertion paysagère et Economie d'énergie (*)		Biosécurité (amélioration des conditions sanitaires) (*)		Nom des entreprises correspondant aux devis
		① Montant HT (€)	① Auto construction	② Montant HT (€)	② Auto construction	②bis Montant HT (€)	②bis Auto construction	Montant HT (€) ③	④bis Montant HT (€)	④bis Auto construction	⑤ Montant HT (€)	⑤ Auto construction	
Réseaux divers			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Terrassements, fondations			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Gros œuvre, maçonnerie, bardage			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Aménagements extérieurs (hors voiries)			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Matériels et équipements fixes			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse													
Electricité, plomberie													
(***) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels													
(****) En cas d'auto-construction, main- d'œuvre de l'éleveur (montant calculé et à titre indicatif nombre d'heures)													Montant calculé de l'auto construction sur la base de 50% des fournitures
													Nombre d'heures estimées à titre indicatif
Total													

(\*) Case à cocher en cas d'auto-construction

(\*\*) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste logement des animaux. Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les ouvrages de stockage (fosse, fumière, ...), les pompes et les systèmes de traitement

(\*\*\*) Les prestations immatérielles sont prises en compte dans les différentes catégories de dépenses, dans la limite de 10% des dépenses matérielles correspondantes (NB : le diagnostic sera affecté à la catégorie 3 « gestion des effluents » mais il concerne l'ensemble du projet)

(\*\*\*\*) Evalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux dans la limite de 50%



## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

**Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides AREA-PMBE**

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :**

- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- respecter les conditions d'âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de ma demande (au moins 18 ans et n'ayant pas atteint l'âge prévu à l'article D.161-2-1-9 du Code de la Sécurité Sociale),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- ne pas avoir obtenu d'aide dans le cadre d'AREA- PMBE au cours des 5 dernières années. Cet engagement n'est pas obligatoire dans le cadre des cas dérogatoires à la périodicité de l'aide AREA PMBE (se reporter à l'article 8 du règlement d'intervention régional 2014),
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma (notre) demande sur le même projet et les mêmes investissements, à l'exception des prêts à l'installation,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date de l'accusé de réception de mon dossier complet,

**Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date d'autorisation de démarrage des travaux délivrée par la DDT/DDTM à l'issue du comité des financeurs qui examinera mon dossier :**

**Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à me soumettre aux visites des référents AREA et/ou aux contrôles réalisés par AFNOR Certification dans le cadre de la certification AREA.
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « plan de financement prévisionnel du projet »,
- à apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ; s'agissant de l'aide à la mécanisation en zone de montagne, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à répondre aux enquêtes statistiques « Evaluation AREA », de manière sincère, objective et complète. Ces enquêtes, à l'initiative du Conseil Régional d'Aquitaine, seront réalisées par le Service statistique de la DRAAF Aquitaine, tenu au secret professionnel. Utilisées uniquement par les services de la statistique agricole, les informations individuelles recueillies lors de l'enquête ne seront transmises à aucun autre service de l'État et n'apparaîtront dans aucune communication ou diffusion. Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée pour empêcher toute identification individuelle.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** qu'au moment de la demande de paiement du solde:

je (nous) devrai (devrons) avoir fait une demande de certification AREA auprès du Conseil Régional d'Aquitaine en fournissant ma (notre) demande de certification AREA\* de mon (notre) exploitation (cosignée par le représentant de la structure référente agréée qui m'a (nous) a accompagné(es) dans mon (notre) projet) et ainsi respecter les mesures du référentiel Area qui concernent ma (notre) exploitation

**ou**

justifier de toute autre certification environnementale de niveau 2 ou 3 ou être partiellement ou totalement engagée en AB et ainsi respecter les mesures 2, 3 et 4 du référentiel Area.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés) :**

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- que, conformément au règlement communautaire n°1974/2006, annexe 6, paragraphe 2 .1 l'Etat publiera au moins une fois par an, sous forme électronique ou sous une autre forme, la liste des bénéficiaires recevant une aide du FEADER dans le cadre du programme de développement rural hexagonal, l'intitulé des actions et le montant des fonds publics qui sont alloués à ces actions. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDT/DDTM	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DIAGNOSTIC-PROJET AREA-PMBE (gestion des effluents d'élevage)	Tous sauf : si vous disposez d'un dossier PMPOA qui intègre ce projet (cochez pièce déjà fournie) ou si dossiers biosécurité volaille maigre (cochez sans objet).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiche de synthèse du diagnostic approfondi	Uniquement pour les exploitations situées dans le fuseau des Nives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DIAGNOSTIC AREA SIMPLIFIE (API ou VM)	Si votre projet concerne un projet uniquement la construction ou l'extension d'un bâtiment neuf en aire paillée intégrale (API) ou uniquement les volailles maigres (VM) pour un volet "biosécurité"	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tableau récapitulatif de l'éleveur signé	Sauf si diagnostic Area	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté d'engagement juridique pris au titre du PMPOA	Uniquement si vous ne disposez pas des capacités de stockage ou agronomiques avec des travaux en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux (s'il y a lieu)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RIB comportant IBAN (ou copie lisible)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation et plan de masse des travaux	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis et exemplaire des statuts	Pour les formes sociétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité	si vous n'avez pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire (à fournir y compris si le propriétaire est l'un des associés)	le cas échéant (voir modèle ci-dessous)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents comptables : - Lorsque la subvention est supérieure à 23 000 € tous financeurs confondus : dernière liasse fiscale complète ou les derniers bilans et compte de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un. - Lorsque la subvention est inférieure ou égale à 23 000 € : éléments comptables au 31/12 N-1 : CA, EBE, RE, Résultat net, capitaux propres, dettes financières, crédits de trésorerie, total du bilan, effectifs salariés	<i>Concerne les demandeurs astreints à la tenue d'une comptabilité (les exploitants au forfait n'ont pas à fournir ces documents mais une attestation sur l'honneur justifiant qu'ils sont au forfait)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation de regroupement d'ateliers laitiers	Si concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation des services fiscaux confirmant que l'exploitant (et chaque associé) est à jour de ses cotisations fiscales	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA confirmant que l'exploitant est à jour de ses cotisations sociales et son statut.	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclaration de l'exploitant, cosignée par le représentant de l'organisme AREA agréé, précisant la situation de l'exploitation vis-à-vis des mesures du référentiel AREA	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'adhésion à un Signe d'identification de la Qualité ou à une Charte de bonnes pratiques d'élevage (adhésion ou engagement) pour le ou les ateliers concernés par le projet d'investissement. Pour les agriculteurs biologiques (y compris en conversion) : fournir la licence de l'organisme de contrôle ou la notification à l'Agence Bio	Tous. Se reporter aux conditions d'éligibilité fixées par le règlement en article 2 et rappelées dans la notice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé ou autorisation Installations classées délivré par la Préfecture	Toutes les filières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de capacités agronomiques ou « tout API »	Toutes les filières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation bancaire accord prêt ≥ 70 000 €	Toutes les filières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas <sup>(2)</sup>

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à la DDT/DDTM du département du siège de votre exploitation.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature(s) du demandeur :

(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)

